

Collèges. Plus d'heures sup, moins d'emplois

Pour les syndicats, la dotation horaire globale augmente au détriment de l'emploi. En cause : l'augmentation des heures supplémentaires prévue pour septembre 2021.

L'Eure comptera 250 élèves en plus dans ses collèges à la prochaine rentrée. En parallèle, et c'est assez « **logique** », la dotation horaire globale (la DHG) augmente. Pour les enseignants, toutefois, il y a un décalage entre l'évolution des heures postes (qui correspondent aux emplois) et des heures supplémentaires années (HSA).

Pour deux collèges sur quatre dans la circonscription, les chiffres sont éloquentes. « **Ce qui est frappant, c'est l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires dans les établissements** », déclare d'emblée Cécile Chandavoine. Elle est la secrétaire départementale du SNES-FSU, le syndicat majoritaire dans la profession.

Ainsi chez Pierre-Corneille, au Neubourg, la DHG doit rester à 574,5 heures en 2021, tandis que les heures supplémentaires années passent de 41,5 heures en 2020 à 50 en 2021. Chez André-Maurois, à La Saussaye, la dotation globale diminue d'une trentaine d'heures (666,5 en 2020 contre 631,5 en 2021) tandis que l'établissement récupère dix heures en HSA (59,5 en 2021 contre 49,5 en 2020). Dans les deux autres collèges (De Gaulle au Neubourg et La Fontaine à Grand-Bourghteroulde), les heures sup augmentent avec la DHG.

« Effets pervers »

Les enseignants voient dans ces prévisions une « **dégradation des conditions de travail** ». Parce que l'augmentation des heures supplémentaires se fait au détriment de l'emploi. « **Il y a plein de fermetures de postes** », poursuit Cécile Chandavoine. Nathalie Vernier (également au SNES-FSU) ajoute même : « **Au niveau national, le ministère a changé 1 800 équivalents temps plein en heures supplémentaires.** » Dans l'Eure, c'est près de 150 équivalents temps plein.

Selon les syndicalistes, ces HSA sont d'ailleurs loin de compenser les heures postes. Cela provoque des « **effets pervers** ». « **Il peut y avoir suffisamment d'heures dans un établissement, donc l'équipe enseignante peut prendre des heures supplémentaires ailleurs, en complément de service, où il n'y a pas assez d'heures postes** », résume Cécile Chandavoine. Selon une syndicaliste du collège Pierre-Corneille, qui souhaite rester

anonyme, cela oblige les chefs d'établissement à « **jongler avec les heures hors éta-**
blissement ». L'impact sur les collèges voisins serait donc inévitable.

En tout cas, cette « **logique comptable** » du ministère agace le syndicat. Surtout dans le contexte actuel. « **Cela a des conséquences sur nous, mais surtout sur les élèves** », soutient l'enseignante du collège Corneille. D'autant plus que les effets de la crise sanitaire se font sentir avec de plus en plus d'acuité. « **Les dégâts du confinement, tous les élèves ne les ont pas rattrapés. Au lieu d'avoir plus de moyens pour les aider, on en a moins** », déplore Cécile Chandavoine.

Thomas Guilbert



Dans la circonscription du Neubourg, le collège Pierre-Corneille, comme les trois autres établissements, voit sa dotation en heures supplémentaires augmenter pour la rentrée 2021.

©Le Courrier de l'Eure / TG